



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 16 juillet 2020 (18h00)  
Salle Montgolfier - Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	29
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	10/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Stéphanie BARBATO-BARBE

Etaient présents : Simon PLENET, Maryanne BOURDIN, Michel SEVENIER, Edith MANTELIN, Clément CHAPEL, Jérémy FRAYSSE, Assia BAÏBEN, Antoine MARTINEZ, Danielle MAGAND, Aurélien HERRERO, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Juanita GARDIER, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Frédéric GONDRAND (pouvoir à Romain EVRARD), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à Michel SEVENIER), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE).

**CM-2020-114 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARDECHE (SDE07) - ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Conformément à l'article L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal procède à la désignation de délégués afin de siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit Code et des textes régissant ces organismes en particulier leurs statuts.

La Ville d'Annonay est adhérente au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE07) à la fois pour les compétences obligatoires (électricité et gaz) mais aussi facultatives (éclairage public).

Conformément aux statuts en vigueur du SDE 07, il convient de procéder à la désignation de 4 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants chargés de siéger au sein du Comité syndical de ce syndicat.

Monsieur le Maire, propose les candidatures suivantes :

**4 délégués titulaires**

Antoinette SCHERER  
Romain EVRARD  
Frédéric GONDRAND  
Edith MANTELIN

**4 délégués suppléants**

Bernard CHAMPANHET  
François CHAUVIN  
Michel SEVENIER  
Marc-Antoine QUENETTE

Après avoir précédé aux formalités électives

VU les statuts modifiés du SDE07 par arrêté préfectoral en date du 09 décembre 2014, et notamment l'article 6 : « Pour les communes urbaines de plus de 2 000 habitants : 1 délégué élu pour 5 000 habitants ou fraction de 5 000 habitants élu par le conseil municipal de chaque commune. ...Un nombre égal de délégués suppléants est également désigné afin de pouvoir en tant que de besoin remplacer les titulaires au comité syndical. »

VU l'adhésion de la Ville d'Annonay au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07) à la fois pour les compétences obligatoires (électricité et gaz) mais aussi facultatives (éclairage public),

VU l'avis favorable de la commission cadre de vie, développement durable et attractivité du 7 juillet 2020

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 8 juillet 2020

### DÉLIBÉRÉ

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ELIT en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Comité du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07), les délégués suivants :

#### 4 délégués titulaires

Antoinette SCHERER  
Romain EVRARD  
Frédéric GONDRAND  
Edith MANTELIN

#### 4 délégués suppléants

Bernard CHAMPANHET  
François CHAUVIN  
Michel SEVENIER  
Marc-Antoine QUENETTE



**CHARGE** Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 23/07/20  
Affiché le : 23/07/20  
Transmis en sous-préfecture le : 23/07/20

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Simon PLENET

